

NORME
INTERNATIONALE

ISO
1598

Deuxième édition
1990-09-15

**Plastiques — Acétate de cellulose —
Détermination des particules insolubles**

Plastics — Cellulose acetate — Determination of insoluble particles

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



Numéro de référence
ISO 1598:1990(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 1598 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 61, *Plastiques*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 1598:1975), dont elle constitue une révision mineure.

© ISO 1990

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Plastiques — Acétate de cellulose — Détermination des particules insolubles

AVERTISSEMENT — La présente Norme internationale peut comporter des matériaux, des opérations et un équipement à risques. Elle n'a pas pour but de répondre à tous les problèmes de sécurité associés à son utilisation. Il est de la responsabilité de l'utilisateur qui applique la présente Norme internationale de consulter et d'établir les mesures appropriées de sécurité et de santé et de déterminer l'applicabilité de leurs limites avant sa mise en oeuvre.

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale prescrit une méthode pour la détermination du nombre de particules visibles (y compris toutes les impuretés et corps étrangers) de l'acétate de cellulose, insolubles dans un mélange constitué de phtalate de diméthyle, de dichlorométhane et de méthanol, et de dimensions égales ou supérieures à 0,15 mm.

La méthode est applicable aux acétates de cellulose ayant un titre en acide acétique supérieur à 50 % et qui ne contiennent pas d'additifs pouvant affecter les résultats de l'essai.

2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 565:1990, *Tamis de contrôle — Tissus métalliques, tôles métalliques perforées et feuilles électroformées — Dimensions nominales des ouvertures*.

ISO 585:—¹⁾, *Plastiques — Acétate de cellulose non plastifié — Détermination de l'humidité*.

3 Principe

Une solution est préparée par adjonction d'un mélange de solvant à une prise d'essai d'acétate de cellulose et les particules visibles non dissoutes, dont les dimensions sont supérieures ou égales à une particule témoin de dimensions prescrites, sont dénombrées.

4 Réactifs

Au cours de l'essai, utiliser uniquement des réactifs de qualité analytique reconnue et exempts de particules visibles.

4.1 Dichlorométhane, d_{20}^{20} 1,321 à 1,331, et dont 95 % en volume, au minimum, distillent entre 39 °C et 40,5 °C, sous une pression de 1 013 mbar (760 mmHg).

PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ — Le dichlorométhane est nocif par inhalation. Éviter le contact avec la peau.

4.2 Méthanol, d_{20}^{20} 0,792 à 0,795, intervalle de distillation 64,5 °C à 65,5 °C, sous une pression de 1 013 mbar (760 mmHg).

PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ — Le méthanol est très inflammable et toxique par inhalation et ingestion. Conserver le récipient bien fermé et à l'écart de

1) À publier. (Révision de l'ISO 585:1982)